

784 heures
**DE FORMATION
THÉORIQUE**

Devenez
**Moniteur et
Guide de pêche**

ANIMATION
EDUCATEUR SPORTIF



PROFILS ET PRÉREQUIS

- Avoir **18 ans minimum**.
- Présenter un **certificat médical de non contre-indication** à la pratique de la pêche de loisirs datant de moins d'un an.
- Être titulaire du **PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent**.
- Fournir une **attestation prouvant la capacité à nager 50 mètres** en nage libre, avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur et nager 5 m avec.
- **Réussir les tests d'entrée** dont les test d'exigences préalables du BP JEPS Pêche de Loisirs à pieds et en embarcation.



FORMATION BPJEPS PÊCHE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

Option Pêche de Loisirs à pieds et
en embarcation

Code RNCP 40786

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Encadrer et animer des activités de pêche de loisir en eau douce, à pieds ou en embarcation ;
- Participer à l'organisation et à la gestion de son activité dans la pêche de loisirs ;
- Participer au fonctionnement et à la promotion de la structure organisatrice ;
- Participer à des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Connaître l'organisation de la pêche de loisirs et sportives en France ;
- Contribuer aux relations avec l'environnement professionnel et au développement du territoire.

LE MÉTIER PRÉPARÉ



- L'éducateur sportif exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives ou des activités éducatives, culturelles et sociales, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.
- Il encadre tous types de publics, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il encadre des activités de découverte, d'animation, d'apprentissage et d'éducation.



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE

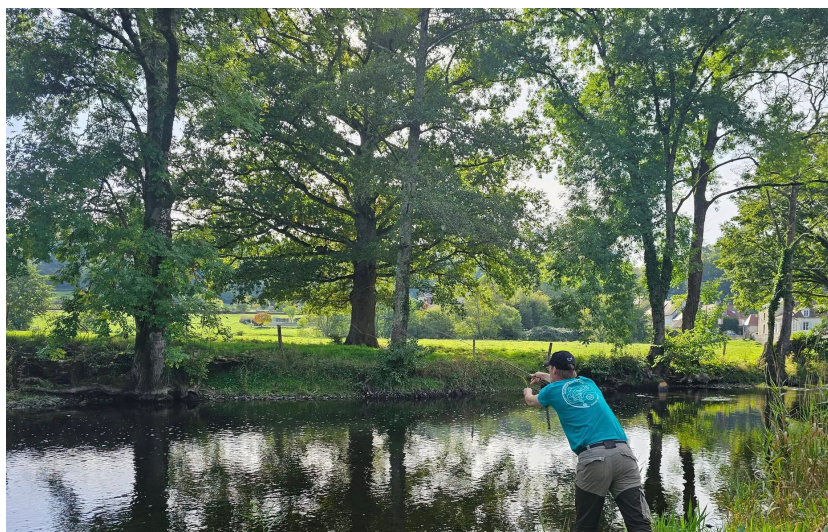




Organisation et durée de la formation

PÉRIODE DE FORMATION :

9 mois
(en alternance : 2 ans)



Pour un parcours complet, la formation **BPJEPS Pêche** a une **durée totale** de

1124 / 1414 heures :
784 heures en centre et
340/630 heures de stage.



LIEU DE FORMATION

CFPPA et CFA d'Ahun (centres constitutifs de l'EPLEFPA de la Creuse)

Contenu de la formation



Formation théorique : La formation théorique s'articule autour de 3 Blocs de Compétences : 2 Blocs de Compétences transversales quelle que soit la mention et communes à tous le BPJEPS

BC 1

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation (Communiquer dans la vie professionnelle Prendre en compte les publics dans leur environnement...).

BC 2

Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation (Communiquer sur le projet d'animation).

BC 3

Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte et d'apprentissage de la pêche de loisirs à pieds et en embarcation en eau douce, dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (Concevoir, conduire et évaluer les séances, les cycles d'animation ou d'apprentissage).

Formation pratique : Entre 340 et 630 heures en stage dans le calendrier de formation avec pour objectif la mise en situation pratique.



Évaluation



- Diplôme de niveau 4 (niveau Bac).
- Epreuve BC1 (au centre de formation) : un dossier explicatif de son projet d'animation (conception, mise en œuvre, réalisation). Oral de 20 minutes + entretien de 30 minutes.
- Epreuve BC2 (au centre de formation): production d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Oral de 10 minutes + entretien de 15 minutes.
- Epreuve BC3A (au centre de formation sous réserve des attestations entreprise): Mise en situation professionnelle (conduire une séance avec public spécifique) + Réaliser une démonstration technique commentée et une envisageant la progression technique. Oral de 10 minutes + entretien de 50 minutes.
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- Les épreuves sont préparées en examens blancs et mise en situation pratiques et théoriques.



Certification

L'obtention du BPJEPS Pêche de Loisirs Pêche de Loisirs à pieds et en embarcation se fait après validation des 3 Blocs de Compétences, il est délivré par la DRAJES de la Nouvelle Aquitaine (Diplôme d'Etat de niveau IV).

RNCP : **40786**

Organisme certificateur : Ministère chargé de la solidarité.

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP: 30/03/2030.

Il est délivré par la DRAJES Nouvelle Aquitaine.



Méthodes et suivi pédagogique



La formation est construite autour de modules qui permettent à l'apprenant de construire son projet tout au long de la formation.

Les apprenants, sont systématiquement amenés à s'approprier les cours théoriques, les visites, les interventions extérieures pour les mettre en relation avec leur propre projet. La formation privilégie l'individualisation.

Les ateliers pratiques et les stages en entreprise permettent d'acquérir les gestes techniques. L'expérience acquise est prise en compte lors des retours de l'entreprise. Tout au long de la formation, en centre et en entreprise, l'apprenant est amené à mener des analyses, des diagnostics. L'acquisition de cette méthodologie est primordiale pour l'installation et au cours de la vie professionnelle.

La démarche individuelle, l'acquisition d'autonomie, sont privilégiées. Cependant, les formateurs assurent un suivi individuel, tout au long de la formation, notamment dans la mise en forme du projet.



L'équipe pédagogique

Le coordonnateur pédagogique de la formation prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, il est le formateur référent chargé du suivi individuel tout au long du parcours.

Le formateur/coordonnateur est un expert dans son domaine d'intervention. Il possède une expérience dans le domaine de compétence.

La place des professionnels dans la formation :

Une soixantaine de professionnels viennent sur la formation partager leurs expériences guidées par le coordonnateur : Syndicat, Entraîneur d'équipes de France, animateur naturaliste, DDCSPP, OFB, Fédérations de Pêche, AAPPMA, Centres de loisirs, Offices de Tourisme, Moniteurs Guides de Pêche... L'objectif est de développer le réseau des stagiaires et de leur donner les compétences nécessaires du métier actuel.

Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun



Un réseau de maîtres d'apprentissage et partenariat avec la Chambre d'Agriculture.

- Une équipe de professionnels menée par Monsieur Yoann Esquis, coordonnateur de la formation très investi et ce depuis 2008.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



EAU
SERVICE
PATRIMOINE
AGRICULTURE





Le coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie par l'apprenant.

Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :

Demande devis : edwige.sommerer@educagri.fr

Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social. Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.



Voies d'accès à la formation et inscription



La formation BPJEPS Pêche de Loisirs à pieds et en embarcation est accessible selon modalités par les différentes voies :

- Formation continue
- Contrat ou période de professionnalisation
- Apprentissage
- Compte Personnel de Formation :
RNCP : 40786
- Plan de formation
- VAE

Nous contacter pour toute autre modalité d'accès. Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.



Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap



Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :

Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) :
angelique.maufus@educagri.fr – 05 55 81 48 91

Locaux mis à disposition



Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.

Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé.
N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.

Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.



Pour plus d'informations

yoannesquis@gmail.com : **Coordonnateur de la formation.**

edwige.sommerer@educagri.fr : **Secrétaire pédagogique référente du BPJEPS Pêche de Loisirs à pieds et en embarcation par apprentissage, voie de la formation continue ou contrat de professionnalisation.**

marine.tourtaud@educagri.fr : **Responsable VAE.**





Indicateurs de la Formation



- 100 % de réussite aux évaluations depuis 2008
- À 6 mois après sortie de formation 2024 : 87% d'Insertion professionnelle (salariés Fédération de pêche et création entreprise Animation et guidage)

Plaquettes

Plaquette VAE



Plaquette de la formation – CFPPA



Plaquette de la formation – CFA



Nos coordonnées

EPLEFPA de la Creuse
CFA DE LA CREUSE
CFPPA DE LA CREUSE
Le Chaussadis
23150 AHUN
<https://ahun.educagri.fr/>

CFA :
Tel 05.55.81.48.91
Mail : cfa.ahun@educagri.fr

CFPPA :
Tel 05.55.81.48.90
Mail : cfppa.ahun@educagri.fr